



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 15 novembre 2022 à 11 h 00 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, M^e Andrée Loyer, directrice exécutive et greffière par intérim, M^e Séléna Beaumont-Demers, greffière adjointe par intérim, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Daniel Feeny, attachés politiques, ainsi que Jean Boileau, directeur, Communications, Émilie Chasles, directrice territoriale, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau.

Madame la mairesse France Bélisle déclare son potentiel conflit d'intérêts sur le sujet ci-dessous et déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ce sujet.

CAUP20221115-P1 REDDITION DE COMPTE 2021 ET RECONDUCTION DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET TOURISME OUTAOUAIS

Présentation par monsieur Jean Boileau et madame Julie Kinnear, directrice de Tourisme Outaouais.

Plan de la présentation :

- Reddition de compte 2021 par Tourisme Outaouais;
 - Données économiques;
 - Récapitulatif du protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et Tourisme Outaouais;
 - Présentation de projets réalisés dans le cadre du protocole;
 - Autres projets clés de Tourisme Outaouais déterminant dans le développement de la destination;
- Retour sur l'entente 2019-2021 par le Service des communications;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-COM-2022-05

Accepter le bilan 2021 fait par Tourisme Outaouais dans le cadre de l'entente 2019-2021.

CP-COM-2022-06

Accepter la reconduction d'une année (2023) de l'entente entre Tourisme Outaouais et la Ville de Gatineau

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Denis Girouard demande s'il y a une entente avec l'aéroport de Gatineau afin qu'elle participe à quelques projets. Pour le projet « les chemins d'eau », il aimerait savoir si les marinas ont été invitées à participer. Madame Kinnear mentionne que l'aéroport n'est pas inclus dans les projets et monsieur Boileau précise que c'est le développement économique qui est en lien avec l'aéroport. Pour les « chemins d'eau », madame Kinnear confirme que du travail est fait avec les marinas. Il faut toutefois qu'un volet touristique soit présent dans les projets pour que Tourisme Outaouais s'implique.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin demande quelles sont les limites de la région touristique. Madame Kinnear confirme que cela comprend la Vallée-de-la-Gatineau, Montebello, etc. Tourisme Outaouais (TO) comprend l'Outaouais au complet.

Monsieur le conseiller Steve Moran aimerait avoir des détails sur les discussions pour le projet de centre des congrès annoncé par le gouvernement du Québec. Il demande aussi comment on se positionne avec les autres joueurs (Musée de la civilisation, Casino, etc.). Les déplacements des ontariens ont également changé et est-ce que l'offre a aussi changé? Il est répondu que Tourisme Outaouais tente de construire un écosystème de l'offre et aussi avoir de plus en plus de forfaits. Pour les déplacements des Ontariens, cela a été aussi influencé à cause des effets de la pandémie, car les gens ne pouvaient plus voyager. Les statistiques ont augmenté et les démarches se poursuivent à ce niveau. Pour le centre des congrès, il s'agit d'une promesse électorale, mais Mme Kinnear confirme que des suivis sont faits régulièrement et des rencontres ont lieu périodiquement. Il y a une volonté économique et politique à ce niveau. Un état de situation de ce projet pourra être ajouté lors des prochaines présentations.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc souligne l'apport considérable à la Commission de développement économique par Tourisme Outaouais. Il a des interrogations sur l'application du protocole. Il se demande si des sites à Buckingham pourraient être inclus dans l'offre touristique faite par Tourisme Outaouais. Madame Kinnear souligne qu'annuellement, Tourisme Outaouais fait une planification de ce qui va faire partie des activités et de l'offre touristique. Cela permet de faire la promotion des événements de ses membres, donc, c'est un avantage d'être membre pour les organismes. L'intérêt touristique doit toujours être présent également dans les événements inclus dans la programmation ou auxquels Tourisme Outaouais s'associe. Il y a toujours une ouverture à discuter d'événements ponctuels pour des non-membres.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si pour l'année 2023 les mêmes clientèles et les mêmes régions seront visées? Madame Kinnear mentionne que 60 % des visiteurs proviennent du Québec. Toutefois, Tourisme Outaouais souhaite retourner à l'international, ce qui était plus difficile pendant la pandémie. Pour 2023, il y aura également une collaboration avec la Ville pour la campagne « Gatineau pour la Vie » auprès de la région de Montréal.

Madame la conseillère Anik Des Marais souligne qu'il est aussi important de se tourner vers les immigrants pour faire connaître la région. Elle souligne également qu'il serait intéressant d'avoir un projet-pilote pour des trottinettes qui viendraient sur le territoire de Gatineau. Elle sait que cela n'est pas autorisé au Québec, mais avec la proximité d'Ottawa, où cela est permis, des démarches pourraient être faites en ce sens. Madame Kinnear confirme que Gatineau est considéré comme « le terrain de jeu » d'Ottawa pour ses activités. Elle prend aussi note de l'importance de se tourner vers les immigrants également. Pour le projet-pilote, elle confirme que c'est intéressant, mais ne connaît pas pour le moment ce genre de projet.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne mentionne que le plein air urbain de Gatineau est le cœur de notre offre. Le parc de la Gatineau offre des centaines de kilomètres de sentiers vélo. Gatineau est la ville vélo. Il faut le réitérer et avant de cibler d'autres tourisms, l'offre cyclable doit être « vendue » comme étant extraordinaire. Il souligne la belle collaboration avec Tourisme Outaouais à ce niveau.

Monsieur le conseiller Mario Aubé mentionne le programme ambassadeur au niveau des sports. Par exemple, il souligne que le golf peut être pratiqué tôt au printemps et que cela pourrait faire l'objet de promotions à ce niveau. Mme Kinnear en prend note et confirme que cela pourrait effectivement faire l'objet de différents forfaits.

Madame la conseillère Olive Kamanyana aimerait savoir quels arguments peuvent être donnés aux citoyens qui paient ce protocole avec leurs taxes. Madame Kinnear mentionne que Tourisme Outaouais a des impacts sur le tourisme, mais aussi pour les citoyens de Gatineau en faisant connaître les activités et événements disponibles. Tourisme Outaouais est aussi à regarder comment impliquer les jeunes en les faisant participer à des rencontres par exemple. Ce projet est au stade très embryonnaire. Au niveau des ambassades, Madame Kinnear confirme que des contacts existent.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet s'attendait à une plus grande reddition de compte de la part de Tourisme Outaouais. Elle aimerait savoir comment va la situation financière de Tourisme Outaouais. Madame Sophie Godbout précise que la reddition de compte concerne le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau et non une reddition de compte sur l'organisme en tant que tel. Madame Kinnear précise que sur le site web de Tourisme Outaouais se retrouve le rapport annuel de l'organisme.

Monsieur le conseiller Steven Boivin souligne qu'il comprend l'importance du membership, mais se questionne si un regard pourrait être fait sur les plus petits organismes pour qui il est plus difficile d'être membre. Il aimerait connaître l'impact du nouveau mouvement AirBnB sur les membres et leur offre. Madame Kinnear confirme qu'une entente avec une organisation membre leur permet de joindre des non-membres de Tourisme Outaouais à l'événement (ex. : MRC). Il y a une étude en ce moment pour faire une évaluation des impacts des AirBnB sur le territoire, et ce, avec la Firme Grant Thornton.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent trouve l'idée d'ambassadeurs jeunesse très intéressante et suggère de ne pas hésiter à interpeller la Commission jeunesse à ce niveau si besoin.

Monsieur Girouard demande si les aînés sont aussi rejoints par Tourisme Outaouais. Madame Kinnear confirme que les différentes communications sont planifiées pour rejoindre le plus de clientèle possible.

Monsieur le conseiller Mike Duggan souligne l'excellent travail par Tourisme Outaouais. Il soutient la collaboration avec la Ville de Gatineau et souligne le potentiel du parc la Baie.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande si Tourisme Outaouais travaille aussi avec les associations de hockey lorsqu'il y a des tournois importants. Madame Godbout confirme qu'avec le protocole et le Bureau des événements, il est possible en effet de soutenir et de promouvoir de tels événements, et ce, dans tous les sports. Le point de contact est le bureau des événements pour les associations et les organismes. Un comité de travail se rencontre tous les trois mois pour analyser ces demandes faites à la Ville.

Le caucus préparatoire est suspendu à 12 h 25.

Reprise du caucus préparatoire à 13 h 15.

Messieurs Martin Dalpé, Daniel Feeny et Jean Boileau quittent la réunion.

Mesdames Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines, messieurs Carl Beauchemin, directeur par intérim, Urbanisme et développement durable, François Léveillé, directeur, Cabinet du conseiller désigné et Mario St-Pierre, directeur, Finances se joignent à la réunion.

CAUP20221115-P2 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 15 novembre 2022.

3.5 Projet numéro 131317 - Dérogations mineures - Agrandir un bâtiment principal - 774, chemin d'Aylmer - District électoral de Mitigomijokan - Anik Des Marais (recommandation défavorable du SUDD et du CCU)

Madame la conseillère Anik Des Marais indique être en faveur de ce projet. Cet immeuble est connu sous le nom Samuel Stewart. Elle commente trois aspects : l'intégration dans le quartier, le projet en soi et les démarches effectuées par le promoteur. Il n'y a aucune référence à l'hippodrome dans ce quartier. Cette maison est mal conservée, et le projet permettrait de la revaloriser. Le promoteur s'engage à réhabiliter l'immeuble et à l'animer. Le promoteur travaille avec un expert du patrimoine quant à ce projet. Le chemin d'Aylmer est champêtre avec une valeur patrimoniale. L'aspect patrimonial est difficile à établir puisqu'à proximité il y a une garderie et le quartier Connaught qui sont très modernes. L'insertion est facile dans le projet Connaught. La vocation commerciale souhaitée est en demande dans ce secteur. Le promoteur a fait un choix architectural afin de marier l'ancien et le moderne. Il y a de nombreux exemples de ce type de construction qui démontrent le succès de ce procédé. Elle conclut que ce projet s'intègre bien dans le projet et qu'il est supporté par l'association.

Monsieur le conseiller Mario Aubé explique la position du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce projet a été retourné au promoteur pour des modifications. Il souhaite entendre les commentaires du SUDD pour l'ajout des revêtements des deux murets. Monsieur Carl Beauchemin apporte des éléments de réponse.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne commente quant à l'insertion du patrimoine moderne dans un milieu contemporain et indique que la proposition est intéressante. Il souligne l'effort effectué par le promoteur. C'est conforme au développement du secteur. Pour ces raisons, il appuie la position de madame Des Marais.

3.6 Projet numéro 130956 - Usage conditionnel - Aménager un service de garderie d'une capacité d'accueil de 100 enfants - 144, rue de Morency - District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital - Olive Kamanyana

Madame la conseillère Olive Kamanyana indique que ce projet revient suite à son report au conseil précédent effectué à sa demande. Tous les enjeux mentionnés ont été discutés et elle recommande que le projet continue.

4.1 Projet numéro 131265 - PPCMOI - Autoriser la mixité d'usages entre les usages « autres activités récréatives 7499 » et « habitation (h) » - 327, chemin Simmons - District électoral de Deschênes - Caroline Murray (recommandation défavorable du SUDD et du CCU)

Madame la conseillère Caroline Murray s'oppose au projet. Monsieur le conseiller Mike Duggan accepte de le proposer et mentionne avoir fait une analyse qu'il a partagée avec ses collègues. Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande de clarifier les usages permis dans la zone. Monsieur Beauchemin indique que la demande vise la mixité des deux usages. Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin appuie le projet de résolution.

4.4 Projet numéro 131093 - Projet de Règlement numéro 532-28-2022 modifiant le Règlement de zonage numéro 532-2020 dans le but d'autoriser les services de traitement et d'hébergement des données, de réduire le nombre de stationnements requis et d'autoriser l'usage « Garage d'autobus et équipement d'entretien » dans la zone In-17-001 - District électoral de Bellevue - Alicia Lacasse-Brunet

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet désire partager un dilemme relatif aux items 4.3 et 4.4. La demande présentée est l'ajout d'un usage pour les données numériques. Cet espace est identifié comme un milieu humide selon les données de la Ville. Le promoteur n'a pas déposé une étude environnementale. Elle souhaiterait avoir accès à ces documents afin de comprendre la valeur du territoire. Les outils législatifs comportent des limites, et il faut donc avoir les données les plus récentes possibles. Elle souhaite trouver des solutions pour améliorer la gestion des milieux humides.

Madame Catherine Marchand indique qu'il s'agit uniquement d'une modification au règlement de zonage et que la décision relative au possible milieu humide relève du ministère de l'Environnement. Une autorisation doit donc être obtenue par le promoteur.

4.7 Projet numéro 131490 - Second projet de Règlement numéro 532-26-2022 modifiant le Règlement de zonage numéro 532-2020 dans le but d'exempter l'usage « Salle de curling (7452) » des limites de superficie de l'usage dépendant « Établissement où l'on sert à boire et activités diverses »

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc indique que le permis peut être exploité actuellement en vertu de droits acquis et que cette position fait suite à plusieurs recherches et analyses. Toutefois, le changement de zonage est toujours pertinent afin de permettre une application à d'autres organismes qui voudraient offrir les mêmes services mais qui n'auraient pas de droits acquis.

6.2 Projet numéro 131505 --> CES - Règlement numéro 886-1-2022 modifiant le Règlement numéro 886-2021 décrétant un programme d'aide financière pour la mise en valeur du patrimoine bâti sur le territoire de la ville de Gatineau dans le but d'ajuster le montant maximal des dépenses admissibles et la liste des immeubles admissibles

Monsieur le conseiller Steve Moran indique qu'au dernier conseil il avait commenté ce projet. On retire 11 édifices de la liste des bâtiments susceptibles d'être financés dans le cadre d'une réhabilitation. Il comprend que le programme tel que défini par le gouvernement oblige à ces modifications, mais il aimerait savoir quelles seront les prochaines étapes quant à la volonté de la ville pour ces 11 édifices? Monsieur Beauchemin indique travailler sur la révision du Règlement sur le PIIA et que ça pourrait cadrer avec cette demande. Il en est de même avec les inventaires des immeubles qui seront mis à jour.

9.11 Projet numéro 131296 - Renouvellement des mandats de trois membres du conseil au Comité sur les demandes de démolition

Monsieur Duggan indique qu'en début de mandat les postes clés étaient concentrés entre certains élus. Il indique que depuis son exclusion et depuis le départ de madame Louise Boudrias, la situation s'est amplifiée. Il votera contre.

12.2 Projet numéro 131292 --> CES - Vente de gré à gré - Partie du lot 2 306 846 du cadastre du Québec - District électoral de Limbour - Louis Sabourin

Madame la mairesse France Bélisle demande des précisions quant à ce dossier. Monsieur le conseiller Louis Sabourin indique que deux propriétaires empiètent sur un terrain appartenant à la Ville. Il n'y aura pas de coupe d'arbres, et il n'y a pas présence d'un milieu humide. Il y a eu une négociation pour faire un transfert de deux petites parcelles afin de régulariser ces empiètements. Madame la mairesse indique que c'est contraire à l'acquisition stratégique qui est tant souhaitée. Monsieur Chagnon questionne l'emplacement de la clôture. Madame Marchand indique que la régularisation pour de petites parcelles est régulière, et qu'une évaluation est faite afin de déterminer l'acceptabilité de l'empiètement. Aucune utilisation n'est possible de ces sections. Monsieur Chagnon demande de ne pas être appuyeur.

- 12.3** **Projet numéro 131294 --> CES** - Vente de gré à gré - Partie du lot 2 420 966 du cadastre du Québec - 11351109 Canada inc. - District électoral du Lac-Beauchamp - Denis Girouard

Madame Lacasse-Brunet réitère sa demande à l'effet de pouvoir imposer du logement social lorsque la ville vend un terrain pour un projet de développement. . Monsieur Champagne soutient cette volonté. Il veut encourager le logement social et abordable. Toutefois, il précise que cela doit faire l'objet d'une stratégie plus globale.

- 14.1** **Projet numéro 131048 --> CES** - Collaboration entre la Ville de Gatineau et le ministère de l'Éducation afin d'offrir la gratuité pour les cours menant au brevet de moniteurs et de sauveteurs aquatiques à Gatineau

Monsieur le conseiller Steven Boivin indique qu'il s'agit d'une subvention reçue par le gouvernement du Québec, et il remercie les équipes des démarches effectuées. Il indique que la formation sera intégrée dans l'embauche.

- 20.1** **Projet numéro 130568** - Approbation du calendrier des séances du conseil municipal, du comité plénier et du comité exécutif pour l'année 2023

Monsieur Aubé remarque qu'aucune séance n'est inscrite au calendrier dans le secteur de Masson-Angers et aimerait qu'il y en ait une en 2023. Une proposition sera faite à ce sujet. Monsieur Leclerc partage les propos de son collègue, et souligne que le conseil dans le secteur de Buckingham sera dans la salle Desjardins au Carrefour culturel l'Estacade.

- 26.1** **Projet numéro 131320 --> CES** - Amendement au protocole de subvention pour l'aménagement de la cour d'école South Hull - District électoral de Mitigomijokan - Anik Des Marais

Monsieur Duggan remercie la conseillère pour le report de la subvention dans la cour d'école South Hull. Mme Des Marais souligne qu'il y a eu un enjeu puisqu'une subvention avait été promise à l'école pour une classe extérieure, et au moment de l'appel d'offres, les coûts ont doublé en raison de la pandémie. C'est donc ce qui justifie la prolongation du délai prévu au protocole.

- 29.1** **Correspondance numéro 131509** - Avis de proposition est déposé par le conseiller Louis Sabourin à la séance du conseil municipal du 15 novembre 2022 qu'à la séance du 6 décembre 2022 sera déposé un projet de résolution concernant l'élaboration d'un règlement sur le droit de préemption

Monsieur Sabourin indique que le droit de préemption est possible et qu'il permettrait de faire des achats de biens immobiliers au coût du marché. La charte de la Ville de Gatineau pourrait être modifiée pour que le conseil puisse avoir cette option. D'autres villes ont déjà fait la demande et leur charte a été modifiée. Ça pourrait contribuer aux acquisitions dans le cadre du logement social ou des terrains des écoles.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Procès-verbaux de l'assemblée du conseil d'administration de l'Office d'habitation de l'Outaouais tenues les 26 février, 29 avril, 10 juin, 16 septembre, 4 novembre, 9 décembre 2020, 24 février, 6 mai, 9 juin, 15 septembre, 3 novembre, 8 décembre 2021, de l'assemblée spéciale tenue le 29 juin 2020 ainsi que du Comité exécutif tenues les 3 février, 9 mars, 20 mars, 6 avril, 25 mai, 19 octobre 2020, 12 avril, 28 juin, 21 juillet, 3 septembre, 7 octobre, 19 octobre, 11 novembre 2021, 11 mars, 4 avril, 9 mai et 30 mai 2022

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 15.

M^e Andrée Loyer
Greffière par intérim
Service du greffe

M^e Séléna Beaumont-Demers
Greffière adjointe par intérim
Service du greffe